

# BULLETIN MUNICIPAL



SAINTE  
FÉRÉOLE

N° 47  
SEPTEMBRE 2023

WWW.SAINTE-FEREOLE.FR



## ACTUALITÉS

page 10

## EN BREF

page 13

## LE COIN DE ASSOCIATIONS

page 21

## LES CONSEILS MUNICIPAUX

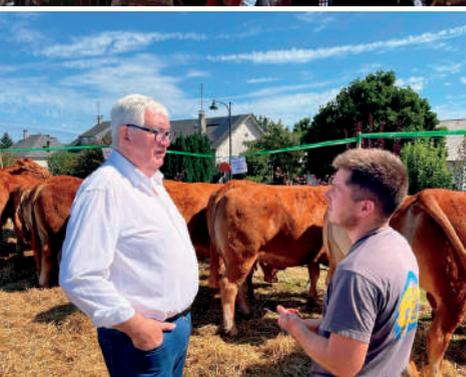
page 26

## LE CARNET

page 32

## L'AGENDA

page 35



## UN ÉTÉ À SAINTE FÉRÉOLE

*Dossier* FINANCES ET ÉCONOMIE page 5

# Informations Communales

## REPRISE DE LA BOUCHERIE CHARCUTERIE

Carolane Rouhaud reprend dans les prochaines semaines le commerce jusqu'alors exploité par Pascal Courdurié. Elle le connaît bien y travaillant depuis plusieurs mois. Mme Rouhaud est titulaire d'un CAP et d'un BP en boucherie et a dix ans d'expérience en boutique ; elle est également titulaire d'un CAP en pâtisserie.

Elle va ainsi développer les plats préparés, de l'entrée ... au dessert «faist maison». L'activité «traiteur» va prendre de l'ampleur au fil des mois et cette appellation va compléter celle de Boucherie - Charcuterie. Elle s'est dotée d'un joli logo pour marquer son activité.

Carolane Rouhaud poursuit une saga familiale dans les métiers de bouche, son père étant boucher et ses grands-parents boulanger-pâtissier. Une belle aventure humaine et économique pour le plaisir de nos papilles.



## NOUVELLES INSTALLATIONS



06.30.49.11.71



asoulier@ecaservices.fr



415 route de Berchat

Adrien Soulier a créé son entreprise en avril 2022 après plusieurs années au service d'un bureau d'études privé de Brive.

Son activité est double : le nettoyage industriel et un bureau d'études techniques spécialisé dans la définition de filières d'assainissements non collectifs pour les habitations individuelles; de fait, il travaille en lien avec les architectes et les constructeurs mais aussi directement pour les particuliers.

Adrien Soulier et sa famille vivent pleinement dans la commune ; le siège social de son entreprise est installé à Berchat ; il est papa d'une petite fille qui fréquente l'école de Sainte-Féréole.

## ORDURES MENAGERES

Sortir ses poubelles seulement la veille du jour de la collecte est une obligation car ainsi nous contribuons à maintenir la propreté de nos rues et évite de la sorte la prolifération des déchets. Il est tout aussi important de rentrer nos poubelles sur le domaine privé lorsque la collecte est réalisée pour ne pas gêner la circulation.





Mesdames,  
Messieurs,  
Chers Amis,

Les rédacteurs du bulletin municipal ont décidé de lui donner comme titre « **UN ÉTÉ à SAINTE-FÉRÉOLE** ». C'est un titre simple, sans prétention, mais qui signifie qu'il se passe beaucoup d'événements et de manifestations dans notre commune durant cette période.

Et quand on en fait un recensement, il apparaît qu'il n'y a pas une semaine d'été sans une ou deux manifestations, présentes essentiellement sur la Place des Marchés ou au Complexe culturel et sportif.

Elles participent fortement à l'image, à la notoriété et au bien-vivre ensemble qui font que la France des 36 000 communes possède un atout d'animation incomparable de son territoire.

Ces manifestations très variées participent à fonder l'idée qu'il fait bon vivre dans le territoire rural et rural de notre pays.

Toutes nos relations humaines et sociales y prennent leur source. Elles sont porteuses de vie, de rencontres, d'amitiés. Elles forgent l'idée que la commune et sa communauté d'habitants sont liées par un destin d'appartenance.

Bien sûr, nous sommes Néo Aquitains mais qui s'en soucie ?

Nous sommes Corrégiens, un sol où se trouvent nos racines.

Nous sommes aussi du Bassin de Brive et nous considérons que nous y sommes chez nous.

Mais nous sommes avant tout des flégeoloises et flégeolois, et nulle autre appartenance n'a plus d'importance. Nous savons aussi que ce sentiment n'est pas inné. Il s'acquiert, il se fabrique, il se construit jour après jour, et de manifestation en manifestation.

L'idée même d'une communauté communale dynamique s'appuie aussi sur un centre bourg vivant et sur des équipements qui permettent la rencontre, le faire-ensemble.

C'est cette ambition que notre commune porte depuis une trentaine d'années et qu'elle est en train de traduire par la régénération de la place Chaumeil qui va devenir la place Jacques Chirac, et l'apport tout autour de magasins qui contribueront à densifier l'activité économique et humaine de cet espace.

La route est longue mais on en voit le bout, et je ne remercierai jamais assez tous ceux qui œuvrent à cette ambition et le bel été que nous venons de connaître y participe pour une grande part. Que l'armée des bénévoles, des acteurs économiques et de mes collègues élus trouvent ici l'expression que leur engagement a du sens, a un sens : faire de Sainte-Féréole une commune vivante où on est heureux et fier de vivre.

Bien amicalement.  
Henri SOULIER



**Nicolas JAUBERT**, 4ème adjoint, est élu depuis 2008 et effectue donc son 3ème mandat aux côtés de Henri SOULIER. Il a en charge depuis 2020 des domaines variés : « l'Économie, l'Événementiel, les Usages numériques, la Communication ».

Dans le cadre de sa mission « Économie » Nicolas JAUBERT organise des rencontres entre artisans et commerçants locaux et responsables de services des collectivités locales et des chambres consulaires, afin de les informer sur les aides potentielles pour le développement de leur entreprise.

Nicolas a pour mission de proposer des événements communaux culturels ou festifs, toujours en prenant en compte le travail remarquable fait par les associations et en leur proposant un partenariat positif pour Sainte-Féréole. Ainsi en est-il du marché de Noël qui connaîtra sa troisième édition en décembre prochain ; la soirée « Bodega » du 15 juillet, dans le même esprit, a été conduite par la municipalité en lien et avec l'aide de nombreux bénévoles membres des associations communales.

Pour les « Usages numériques » Nicolas travaille en lien direct avec Loïc Bentata, conseiller numérique pour aider les usagers à maîtriser cet outil et le mettre à la portée de tous. Des ateliers sont régulièrement organisés pour l'utilisation aussi bien du téléphone portable que de l'ordinateur et l'utilisation d'internet.

Dans le cadre de sa mission « communication » il a en charge la mise en place de la stratégie de la commune (la gestion des panneaux d'information lumineux, des réseaux sociaux, du site internet...). De plus, il développe des stratégies de communication en faveur du tissu économique et associatif. Membre du groupe « Bulletin municipal » il participe activement à sa réalisation.

Par ailleurs Nicolas siège au Conseil d'Administration de la structure Brive Tourisme qui assure le développement touristique du territoire de l'Agglo et gère la résidence de tourisme "Les Collines de Sainte-Féréole".

Malgré une activité professionnelle intense, Nicolas sait toujours trouver du temps pour sa commune et les différents dossiers qui lui sont confiés.

La commission animée par Nicolas comprend huit élus qui sont très régulièrement sollicités pour construire des projets et les mettre en œuvre après validation municipale. Il mène ainsi un travail participatif et collectif.

Vincent CANOVAS, Eric BOUYOUX, Caroline GOYAUX, Patricia BUISSON, Claire PIEDNOIR DE RESSEQUIER, Daniel SOULARUE, Patrice DELPY et Olivier BERNARD.

### LORSQUE L'ETAT CHANGE LES REGLES DE DOTATION FINANCIERE AUX COMMUNES OU... L'INEPTIE ADMINISTRATIVE

Chaque année la commune de Sainte-Féréole touche la « dotation de solidarité rurale fraction bourg centre » ..... enfin touchait, en 2022 la coquette somme de 111 497 €.

Cette année cette dotation est tombée à 55 749 € et l'Etat nous annonce .... 0 € pour 2024 et les années suivantes ! Le budget de la commune est impacté par la suppression de cette dotation. Pourquoi ?

L'Etat a changé les règles presque en catimini. Voyez-vous-même : la commune de Sainte-Féréole fait désormais partie de l'aire urbaine de Brive parce que la dernière maison de Malemort et la première de Sainte-Féréole ne sont pas séparées de plus de 200 mètres !

Bien sûr, nous avons tous remarqué que la ville s'étend de Sainte-Féréole à Malemort avec une densité d'habitat urbaine, des immeubles, des lotissements imbriqués les uns dans les autres....

Monsieur le Maire a écrit à ce sujet à monsieur le Préfet de la Corrèze, l'interrogeant sur cette ineptie et n'écartant pas un recours devant le tribunal administratif. L'Association des maires de France (AMF) a adressé un courrier sur le sujet à madame la Ministre chargée des collectivités territoriales. A l'heure actuelle, l'Etat reste sur ses positions et fait la sourde oreille. En attendant, Sainte-Féréole comme une autre commune de Corrèze, Sainte-Fortunade, perd sa « dotation de solidarité rurale fraction bourg centre » et donc une marge de manœuvre budgétaire par l'ineptie administrative de l'Etat.

## LE BUDGET 2023 DE LA COMMUNE, UN BUDGET INEDIT !

Le budget n'est pas une fin en soi mais un moyen d'agir pour une municipalité, donc la pierre angulaire de son action. Il traduit toute sa vision, parfois son ambition, et ses engagements à coup sûr.

C'est en effet un temps important de choix, de projection, d'anticipation et de construction progressive pour financer d'une part les missions obligatoires confiées par la Loi et d'autre part tous les projets que la municipalité souhaite porter en faveur des habitants et plus largement de la commune.

Offrir un cadre de vie agréable, des services de qualité aux habitants quels que soient leurs âges et leurs besoins, des conditions de travail confortables pour les employés de la commune, ...les objectifs sont clairs pour chacun de nous.



Permettre d'atteindre ces objectifs dans des conditions de réalisation économiques durables est déjà un enjeu à intégrer.

Les décliner un par un, dans une véritable feuille de route concrète, réaliste, suppose une organisation et une gestion précises, en capacité de faire aboutir chacun des projets, tout en poursuivant tous les services existants, « quotidiens » à la population, comme par exemple l'entretien du réseau routier.

Gérer c'est prévoir ! Une fois cette évidence énoncée, la traduction des choix politiques d'une municipalité et de l'ensemble de son projet de mandat, n'en est pas moins complexe dans le contexte des changements continus que notre pays connaît, voire affectionne très souvent.

Concernant les recettes, l'Etat change souvent les règles pour les dotations aux communes. C'est ainsi que les sources de financement de l'État sont notifiées chaque année avec leurs lots d'adaptation et de nouveautés, intégrant ici des critères nouveaux ou en les supprimant ailleurs.

C'est la raison pour laquelle la rigueur, marque de nos budgets, est aussi la garantie de la sécurité de l'action municipale en toutes circonstances.

La rigueur budgétaire est bien une nécessité qui permet de s'adapter et de maîtriser autant que faire se peut, nos dépenses pour maintenir le cap de nos engagements et de nos réalisations.



- S'adapter à ce qui n'est pas connu en février comme par exemple, les montants des dotations qui ne seront effectivement connues puis perçues que dans l'été voire en fin d'année
- S'adapter aux aléas (crises sanitaire, économique, inflation) est aussi une réalité pour les collectivités pour les années 2022 et 2023.
- Malgré ce contexte et ces contraintes, la commune poursuit dans la lignée annoncée en début de mandat et travaille à une grande séquence d'investissements porteurs d'avenir.

L'anticipation est le marqueur de l'action communale avec des travaux entrepris depuis le début du mandat dans les domaines énergétique et de la décarbonation.

Cette cohérence et la continuité dans ces choix, relèvent bien de cette vision prospective et de l'adaptation, ces mêmes qualités qui guident notre budget !



Panneaux photovoltaïque sur l'ombrière au stade pour l'autoconsommation



Décarbonation : remplacement des cuves fioul de l'école par des PAC

Les choix d'hier nous permettront de contenir à l'avenir les dépenses de fonctionnement. Ce même souci nous avait amené à faire le pari de la géothermie pour La Résidence. C'est donc aujourd'hui et pour demain la maîtrise des coûts d'électricité et de chauffage au bénéfice de nos aînés qui vivent dans ces logements.

2023 est donc un budget de continuité, empreint des mêmes principes, et toujours offensif et ambitieux pour la commune.

## DES CHOIX EN LIEN AVEC L'EVOLUTION DE SAINTE-FEREOLE :

Sainte-Féréole a su être attractive et accueille de nouveaux habitants chaque année, qui viennent s'installer pour construire une maison, ou occuper un logement devenu vacant. La commune gagne en population et dépasse aujourd'hui 2 000 habitants; elle séduit parce qu'elle a toujours su anticiper les équipements et services et qu'elle continue dans cette voie.

La pratique de sports et de loisirs sur des espaces de qualité a été enrichie grâce à un nouvel équipement « multisports » sous une ombrière, le long du stade refait lui aussi totalement en 2021-2022.

Préserver des équipements permettant des commerces adaptés aux besoins de la population, préserver une offre de services de proximité (services aux personnes, services médicaux et paramédicaux..) est un des objectifs pour 2023 et la fin du mandat.

Pour cela la qualité des infrastructures et des bâtiments en centre bourg est un enjeu majeur. La Résidence était une de ces traductions. Désormais la commune souhaite engager un vaste programme économique autour de la place Pierre Chaumeil avec des commerces et des espaces adaptés.

Il comprend plusieurs opérations qui se dérouleront sur plusieurs exercices compte tenu de leur ampleur :

- Aménagement et embellissement de la place
- Programme d'installation de commerces en rez-de-chaussée.
- Programme de logements dans les maisons achetées et rénovées par la commune.

Le montant de l'ensemble de ce projet, réalisé sur plusieurs années, a été chiffré au budget 2023 (section investissement) à 1 495 000 € TTC.



## QUE S'EST IL PASSE EN 2022 ET COMMENT ABORDER 2023 ?

Les résultats de l'exercice 2022 sont les suivants :

2022	Déficit/Excédent reporté	Réalisé 2022	Restes à réaliser	Ensemble
Résultat de fonctionnement	/	+ 340 231,59 €	/	+ 340 231,59 €
Résultat d'investissement	- 314 530,03 €	+ 149 057,05 €	+ 17 280 €	- 148 192,98 €
Résultat global de clôture	- 314 530,03 €	+ 489 288,64 €	+ 17 280 €	+ 192 038,61 €

Le budget 2022 ayant été réalisé à hauteur de 1 330 134,12€ en fonctionnement et 1 298 908,89€ en investissement, a permis de dégager un résultat positif de 192 038,61€ affecté à la section investissement 2023.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés			314 530,03		314 530,03	
Opérations de l'exercice	1 330 134,12	1 670 365,71	984 378,86	1 133 435,91	2 314 512,98	2 803 801,62
<b>TOTAUX</b>	<b>1 330 134,12</b>	<b>1 670 365,71</b>	<b>1 298 908,89</b>	<b>1 133 435,91</b>	<b>2 629 043,01</b>	<b>2 803 801,62</b>
Résultats de clôture		340 231,59	165 472,98			174 758,61
Restes à réaliser			498 367,00	515 647,00	498 367,00	515 647,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 330 134,12</b>	<b>1 670 365,71</b>	<b>1 797 275,89</b>	<b>1 649 082,91</b>	<b>3 127 410,01</b>	<b>3 319 448,62</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>340 231,59</b>	<b>148 192,98</b>			<b>192 038,61</b>

- Les recettes de fonctionnement ont progressé de 9% et les dépenses de fonctionnement de 17% du fait de dépenses exceptionnelles en 2022 (liées à l'exercice 2021, des réparations spécifiques de matériel et subventions à l'association autonomie).

- Le besoin de financement de la section d'investissement s'explique par le fait qu'en 2021 le déficit était de 314 530€ du fait des nombreux investissements engagés. Il reste encore 298 000€ de recettes à percevoir sur les opérations inscrites en 2022. Ainsi le déficit constaté au 31/12/2022 est largement couvert par ces recettes restantes à percevoir.

3 principes clés réaffirmés en 2022 :

- Zéro endettement
- Maintien des taux d'imposition communaux = zéro augmentation
- Maîtrise du budget de fonctionnement pour dégager une capacité d'autofinancement évitant le recours à l'emprunt.

## LE BUDGET 2023 S'INSCRIT DANS LA LIGNE DE CES PRINCIPES

## BUDGET PREVISIONNEL 2023 DE SAINTE-FEREOLE EN QUELQUES POINTS

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

Dépenses à caractère général	484 080,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	708 900,00 €
Atténuation de produits	5 500,00 €
Charges de gestion courante	123 570,00 €
Charges financières	1 000,00 €
Charges exceptionnelles	400,00 €
<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>405 833,00 €</i>
<i>Dot. Amort. immobilisations incorporelles</i>	<i>4 145,00 €</i>
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 733 428,00 €</b>



Globalement les dépenses de fonctionnement sont en légère hausse par rapport à 2022, essentiellement au regard des charges de personnel qui progressent.

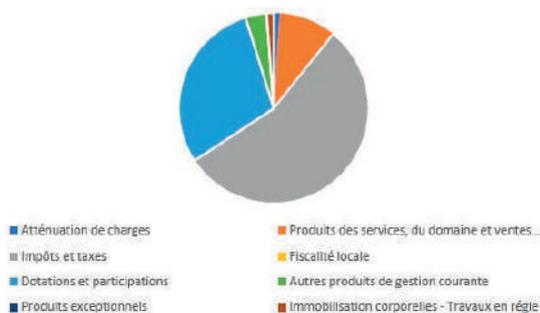
Elles sont liées aux postes créés à l'espace France Services (une compensation de l'État sous forme de subvention est prévue à hauteur de 35 000 €), un agent au restaurant scolaire sur le temps méridien et un agent au secrétariat de mairie.

Elles représentent plus de la moitié des dépenses de fonctionnement du budget communal.

Toutes les autres dépenses sont maîtrisées, voire en baisse.

#### RECETTES

Atténuation de charges	17 800,00 €
Produits des services, du domaine, des ventes ...	168 500,00 €
Impôts et taxes	952 928,00 €
Dotations et participations	511 100,00 €
Autres produits de gestion courante	62 000,00 €
Produits exceptionnels	1 100,00 €
Immobilisations corporelles – Travaux en régie	20 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 733 428,00 €</b>



Les recettes de fonctionnement sont constituées de dotations de l'État et d'impôts et taxes, qui représentent près de 55% de ces recettes.

Les taux communaux des impôts locaux (calculés sur la base des valeurs locatives des biens concernés) **sont sans augmentation :**

- Taxe foncière : 37,19%

- Taxe foncière non bâti : 62,40%

Il est à noter que la loi de finances 2023 prévoit une hausse des bases d'imposition de 7,1% ( 3,4% en 2022).

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Restes à réaliser	Opérations 2023	RECETTES	Restes à réaliser	Opérations 2023
Dépenses d'équipements		1 833 600,00 €	Subventions d'équipement	515 647,00€	1 158 110,00€
Immobilisations corporelles (21)	32 158,00 €	50 000,00€	Virement sect.		405 833,00€
Immobilisations en cours (23)	466 209,00€	1 733 600,00€	Fonctionnement		341 231,59€
Immobilisations incorporelles (20)		50 000,00€	Affectation des résultats		146 000,00€
Autres		3 000,00	FCTVA		40 000,00€
Résultat antérieur reporté		165 472,98€	TAM		3 000,00
			Divers		4 145,00€
			Amortissements		
<b>TOTAL</b>	<b>498 367,00€</b>	<b>2 002 072,98 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>515 647,00€</b>	<b>2 098 319,59 €</b>

La section d'investissement est le reflet des investissements portés par la commune et de leurs financements. Au-delà des fins d'opération initiées et largement réalisées (La Résidence, multisports, rénovation énergétique), la commune poursuit naturellement ses investissements :

- en matière de voirie avec 80 000 € dans le cadre d'un marché
- en matière de bâtiments et matériel communaux pour 50 000 € (borne incendie, lumières halle des sports et église, piscine)

De nouveaux investissements sont prévus pour :

- la mise à jour du système informatique de la mairie et de son site internet
- l'installation d'un système de vidéo protection au complexe sportif
- l'aménagement de la place Pierre Chaumeil 415 000 €
- les travaux des bâtiments prévus dans le programme autour de la place 1 080 000 €.



Ces investissements sont financés essentiellement par des subventions d'équipement de l'Etat et du Département (également par l'agence de l'eau) et par l'autofinancement communal possible grâce à la rigueur de gestion budgétaire.

Les années 2024 et 2025 seront des années clés tant dans le suivi des travaux que la mobilisation des financements de ces projets déterminants pour la vie de notre cité.

## TRANSITION ECOLOGIQUE RAISONNEE

### La transition écologique, « on en parle ou on en fait » ?

La transition écologique définit cette évolution nécessaire vers un modèle de développement économique et social limitant les impacts sur l'environnement et notre planète.

Le réchauffement climatique est un fait, le constat et les analyses ne laissent que peu de doutes ou d'interprétations, les solutions elles relèvent encore souvent de débats et de grandes orientations.

Quelle place la commune de Sainte-Féréole peut-elle prendre dans les changements à opérer ? Voilà une question que beaucoup d'entre nous se posent à titre individuel très certainement ...en essayant d'adopter un mode de vie qui lui semble plus « résilient »...

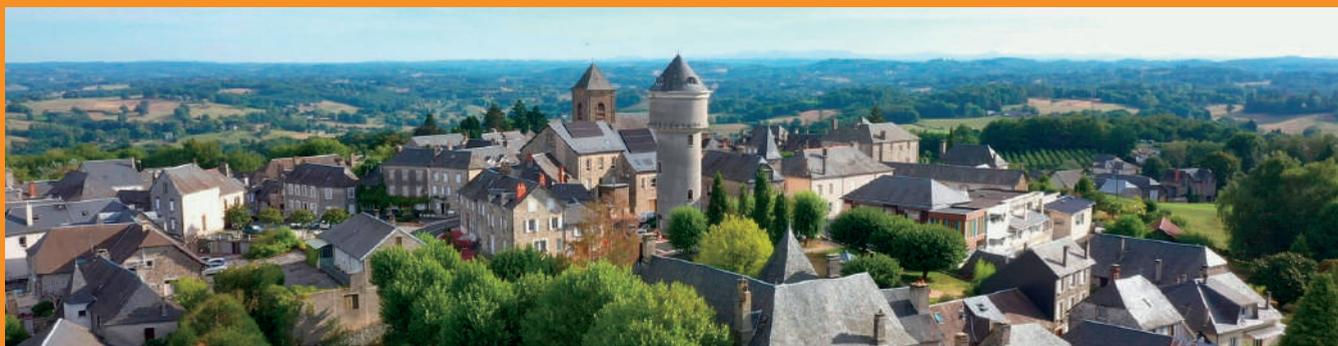


*Cuve de stockage pour l'arrosage du stade*



*Panneaux photovoltaïques posés sur le toit de l'école maternelle*

L'approche de la municipalité se veut celle d'un territoire fier de son patrimoine, assumant ses projets, le mode de vie de ses habitants, loin des doctrines, et fuyant les « y a qu'à faut qu'on »... En l'occurrence le rôle que la commune souhaite jouer est celui d'une collectivité qui active les leviers à son niveau pour décarboner et moins consommer les ressources naturelles non renouvelables. Car en matière d'énergie comme dans celle de l'eau les meilleures ressources sont celles que nous ne consommons pas.



Notre action vise donc à agir dans deux domaines en priorité, celui de l'eau et celui de l'électricité, de façon pragmatique, avec bon sens.

Ainsi à l'occasion de la réfection du stade la gestion de l'eau a été prise en compte avec une cuve de stockage permettant de gérer les arrosages.

Les choix énergétiques qui se succèdent ont tous été tournés vers les énergies renouvelables par des systèmes différents mais adaptés :

- géothermie à La Résidence
- pompes à chaleur pour la mairie, l'école et la bibliothèque
- panneaux photovoltaïques à l'école, sur le garage municipal et sur l'ombrière du stade
- en matière d'éclairage public, la révision d'ensemble des boîtiers qui commandent l'éclairage et le passage aux ampoules LED.

Ces actions n'ont pas vocation à s'interrompre. Le choix de la municipalité est de saisir les opportunités pour envisager à chaque fois que possible un pas de plus dans la transition écologique, démarche au long cours.

## UNE NOUVELLE DIRECTRICE A L'ECOLE

Une nouvelle directrice d'école, madame Marie Soler, a accueilli lundi 4 septembre les 179 enfants inscrits et de très nombreux parents dès 8h50. Ce sont 72 maternelles et 107 primaires qui ont repris le chemin de l'école avec beaucoup de sourires, de rires, témoignage du plaisir de se retrouver ; parfois, l'émotion était palpable pour les plus petits et les parents. Ils sont répartis dans 8 classes dont 3 pour la maternelle et 5 pour le primaire.

Madame Soler nommée directrice de l'école a pris ses marques dès la fin juin avec un passage de témoin réalisé avec sa prédécesseuse Madame Alary. Enseignante confirmée, elle assure les cours en classe de CE2. Mme Soler était rattachée l'an passé à l'école de Varetz, ayant effectué depuis neuf années de nombreux remplacements, y compris dans les fonctions de direction. Elle est heureuse d'avoir obtenu un poste fixe, avec la direction, une évolution de carrière choisie.

Bonne année scolaire à toutes et tous



*Mme Soler (3e à partir de la droite) et ses collègues enseignants*

## A LA BESSE UN ESPACE NATUREL DE MEMOIRE S'ORGANISE

Le monument de la Besse a été construit au lendemain de la 2e guerre mondiale sur les lieux mêmes du massacre des dix-huit maquisards par l'armée nazie d'occupation, en bordure de la ferme où les résistants s'étaient réfugiés.

La famille Dauliac-Jaubert avait alors autorisé la construction du monument sur son terrain à côté de la ferme brûlée.

A l'occasion du reboisement par le propriétaire, la Mairie a décidé de lui acheter une parcelle de 2068 mètres carrés englobant le monument et les ruines de la ferme, régularisant la situation et pérennisant le site en un espace public pour les générations futures.

Il va ainsi devenir un espace naturel de Mémoire, planté de quelques arbres pour magnifier le monument ; le promeneur pourra sous leur feuillage se souvenir des hommes qui ont ici donné leur vie au nom de la Liberté, méditer en toute quiétude sur leur engagement, puis parcourir le chemin de mémoire .



*Le monument lors de la cérémonie commémorative de novembre 2022*

# Espace France Services

## ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE TITRES

Le service est ouvert depuis le mois de mars, les agents ont traité plus de 800 demandes, tous titres confondus. Après une période de forte affluence, les délais de prise de rendez-vous sont en dessous d'une semaine.

Renseignements et inscriptions au sein de l'Espace France Services.



## INTEGRATION DE L'ANAH COMME NOUVEAU PARTENAIRE



Face à l'augmentation des demandes liées à la rénovation énergétique des bâtiments de plus en plus forte en France services, la démarche MaPrimeRénov' (MPR') sera intégrée au bouquet de services à compter de janvier 2024. Les conseillers France Services pourront ainsi apporter une information générale sur les aides à la rénovation et le chèque énergie et accompagner à la réalisation de la démarche

## REFORME DES RETRAITES : UN NOUVEL OUTIL D'AIDE NUMERIQUE

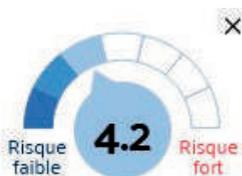
La réforme des retraites entre en vigueur le 1er septembre 2023. Pour accompagner les publics dans leurs démarches et les informer en fonction de leur situation, l'Assurance retraite a créé « La réforme des retraites et moi », un espace d'information dédié sur [lassuranceretraite.fr](https://lassuranceretraite.fr).



## MISSION INITIATIVE CORREZE (MIC) :

Le Conseil départemental de la Corrèze organise un événement coordonné et en simultané dans tous les lieux de médiation le vendredi 17 novembre 2023. Retrouvez à votre espace France Services des ateliers numériques tout au long de la journée. Plus d'informations à venir sur le site internet de la mairie.

## INDICE DE FRAGILITE NUMERIQUE : LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE



### A quoi sert l'indice de fragilité numérique ?

A obtenir une projection de la fragilité numérique du territoire, pour identifier et typologiser les zones de fragilité numérique.

Grâce aux investissements de la commune sur le sujet (Espace France Services, Conseiller Numérique, numérisation des outils de l'école...) Sainte-Féréole lutte efficacement contre la fracture numérique.

## LUTTER CONTRE L'USURPATION D'IDENTITÉ

Protéger les personnes de l'usurpation d'identité via leurs documents : Logement, travail, assurance... Nous envoyons tous les jours des documents personnels sur internet sans les protéger. Tombés entre de mauvaises mains, ces documents peuvent servir à usurper notre identité. Le gouvernement crée un service dédié dont le fonctionnement est simple et sécurisé <https://filigrane.beta.gouv.fr/>. Votre Conseiller Numérique se tient à votre disposition à l'espace France Services pour une prise en main de cet outil.

8 mai 2023,

## UNE JOURNEE COMMEMORATIVE, MEMORIELLE ET CULTURELLE

Devant le monument aux Morts, le matin du 8 mai les autorités municipales, sous la présidence de Henri Soulier, maire, les anciens combattants en présence de Gilbert Bouillaguet, président de la FNACA de Sainte-Féréole, les porte-drapeaux ont commémoré le 78e anniversaire de la victoire des Alliés sur les forces nazies et rendus hommage aux soldats Morts pour la France et à tous ceux qui ont combattu pour la Liberté.



Ensuite, les autorités et le public se sont rendus place Pierre Chaumeil pour rendre hommage au sacrifice de ce résistant originaire de la commune, torturé et exécuté à Brive en 1944 par les forces d'occupation. Ses petits neveux, Béatrice et Jean-Michel ont lu sa dernière lettre écrite à ses parents. Emotion et recueillement ont alors traversé l'assistance et Henri Soulier déposait une gerbe devant la plaque mémorielle. La Marseillaise retentissait une seconde fois dans le bourg en cette matinée du souvenir.



L'après-midi s'est tenue à la salle du temps libre, une conférence organisée conjointement par la commune et le Comité des Martyrs de Tulle présidé par Roland Gonieau, entouré de Gilles Chavant, Jean-Michel Valade et Philippe Armand.

Devant plus de 100 personnes, les orateurs du Comité des Martyrs de Tulle ont présenté la Résistance en Corrèze, fait un focus sur le massacre de la Besse le 15 novembre 1943 à Sainte-Féréole et la division Brehmer en Corrèze. Dans une deuxième partie, ils ont relaté la sanglante traversée de la division Das Reich en Corrèze et bien sûr le massacre de Tulle du 9 juin 1944. La conférence a permis d'enrichir les connaissances de chacun sur cette période et de rendre hommage aux femmes et hommes qui ont participé selon leurs moyens à la lutte pour libérer le pays et défendre les valeurs communes de liberté et de démocratie.



## AU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs n'a pas manqué de proposer des projets aux enfants pour ce 1er semestre 2023. Tous en scène ! fut l'un d'eux: lors des vacances d'hiver, les petits flégeois, ont présenté un spectacle par jour à leur copains: danse, acrogym, théâtre, cirque, marionnettes... La planète n'a pas été oubliée, "Stop aux déchets", a permis l'apprentissage du tri et le nettoyage des bois où nous aimons tant jouer. Pour récompenser les enfants de leur engagement, le SIRTOM les a invités à un après-midi festif ponctué par un spectacle haut en couleur. Notre environnement proche est toujours apprécié comme les randos et les cabanes dans les bois.

Bienvenue dans la Préhistoire ! A travers le jeu, des créations et des mises en situation, les enfants ont pu toucher du doigt ce que pouvait être la vie de Néandertal ou de Cro-Magnon, avec en point d'orgue la visite du musée de l'Homme de Néandertal à la Chapelle aux Saints.

Au delà de ces projets forts, une ribambelle d'activités parmi lesquelles: initiation au tir à l'arc pour les plus grands, découverte de la langue des signes pour les plus petits, peinture, jeux, couture, kapla, légo... achèvent un semestre bien occupé.



## VISITE A VITTO VATTARO

Henri Soulier accompagné de Charles Casadei, président du comité de jumelage, Eric Bouyoux et Caroline Goyaux s'est rendu à Vigolo Vattaro, commune de 2200 habitants du nord-est de l'Italie dans la province autonome de Trente.

La délégation flégeoise a été chaleureusement reçue par Paolo Zanlucci, Maire, et des membres de son conseil municipal, lui permettant de visiter cette superbe région mais aussi de découvrir ses traditions et de rencontrer quelques acteurs du tissu économique.

Il y a quelques années, Vigolo Vattaro avait été un lieu de rassemblement international de Comités de Jumelage et, à cette occasion, d'agréables échanges s'étaient alors tissés entre nos deux communes.

A l'issue de ce court séjour, Italiens et Corréziens se sont quittés à regret, se promettant de réfléchir à un moyen de rapprocher leurs deux communes, à la fois si éloignées géographiquement et pourtant si proches dans leurs valeurs.



Paolo Zanlucci et Henri Soulier à Vigolo Vattaro

## TRAVAUX REALISES SUR LA COMMUNE

L'équipe technique municipale poursuit ses missions d'entretien.

Ces dernières semaines elle a effectué d'importants travaux de maintenance à la piscine pour permettre l'ouverture au public l'été, elle a déplacé une partie de la main courante au stade pour une mise aux normes du terrain d'honneur.

Elle a débuté le travail autour de la maison Chirac : démolition de la petite maison, consolidation de l'existant, préparation du terrain à l'arrière, ces travaux rentrant dans le cadre du réaménagement de la place Pierre Chaumeil.



*La piscine nettoyée prête à être remplie*



*Travaux place Chaumeil : l'équipe municipale accomplit un travail préparatoire très important*



## Des travaux d'entretien effectués par des entreprises

La route de Laubeyrie a été reprise, un fossé a été aménagé route de Berchat et le chemin du Maumont noir a été aménagé en route sur 200 mètres. L'église a vu son système électrique remis aux normes (tableaux, prises...).



*La route du Moulin haut renforcée par un mur de soutènement neuf.*

Avant



Après



*L'aménagement d'une partie du chemin du Maumont noir*

## DE LA VIDEOPROTECTION POUR LUTTER CONTRE LES INCIVILITES

A l'instar de nombreuses collectivités, la commune de Sainte Féréole, malgré un environnement préservé et sa qualité de vie, n'échappe pas aux actes d'incivilités de certains qui, par oisiveté, manque d'encadrement familial ou simplement manque de respect, dégradent, salissent.

Le maire et le conseil municipal ont souhaité unanimement doter la commune d'un système de vidéo-protection ayant pour but la prévention de ces incivilités et la sécurité des personnes sur le site du complexe sportif; il permettra de prévenir et dénoncer les dépôts sauvages à hauteur des colonnes enterrées de tri des déchets.



## SAINTE FEREOLE : UN ETE ANIME !

### UN COMICE AGRICOLE CANTONAL SOUS SES PLUS BEAUX ATOURS

Samedi 12 août dernier, le comice agricole cantonal de Donzenac s'est déroulé, à Sainte-Féréole, avec la présence de près de 50 bovins présentés par 7 exploitations. Des ovins étaient présentés par Antoine PAGNON, agriculteur flégeois. Les équins étaient présentés par Les Ecuries de Sarget, élevage et centre équestre situé également sur la commune de Sainte-Féréole. Les Ecuries de Sarget proposaient des promenades à poney appréciées par petits et grands.

L'équipe organisatrice du comice, présidée par Alain Valade et appuyée par la mairie de Sainte-Féréole, a proposé une journée particulièrement riche en concours, activités, animations et présentations.

La commune de Sainte-Féréole s'est fortement impliquée en mettant à disposition le site et les installations du complexe sportif, halle couverte, grande salle et en apportant un important appui technique dans la préparation du site.

De nombreux exposants de matériels agricoles ou prestataires de services du monde agricole avaient installé leurs stands autour du stade et la matinée fut ponctuée par des démonstrations de batteuse à l'ancienne grâce à l'implication de l'Association des Passionnés de l'ancien patrimoine de Sainte-Féréole et de sa région présidée par Damien Barret.

Les élus, monsieur le maire, Henri Soulier, madame la conseillère départementale, Patricia Buisson, messieurs les sénateurs, Chasseing et Nougéin, les maires des communes du canton et des communes voisines et les nombreux élus municipaux présents ont remis les différents prix du concours.

Un repas avec près de 230 convives, aux saveurs locales, a été préparé et servi par la ferme de Berchat, GAEC DELPY, et la Boucherie Pascal Courdurié, producteurs et artisans de la commune, concluant ainsi cette belle journée.





## BODEGA ET MARCHES DES PRODUCTEURS DE PAYS...FESTIFS !

### UNE SAISON PLEINE POUR LES MARCHES DES PRODUCTEURS DE PAYS DE SAINTE FEREOLE

La commune, la chambre d'agriculture et la flégeoise tirent un premier bilan de la saison 2023. Les marchés des producteurs de pays se sont tenus dans de très bonnes conditions. La mairie met à disposition gracieusement l'espace public et ses infrastructures aux producteurs, artisans et associations favorisant ainsi la consommation directe de produits locaux et garantissant à la Flégeoise et aux associations partenaires des conditions techniques optimales pour animer chaque évènement.

Le rôle de la mairie est de s'assurer des bonnes conditions d'accueil et de sécurité pour l'ensemble des acteurs et visiteurs des marchés; il est aussi de garantir un minimum de quiétude pour les riverains et habitants du bourg en veillant au respect des horaires et prévenant des risques d'incivilités.

### UNE MOBILISATION ET UN ENGAGEMENT PENDANT DEUX MOIS DE LA FLEGEOLOISE!

Les bénévoles des 15 associations participantes se sont mobilisés comme jamais entre la gestion du quotidien de la buvette, des frites et des crêpes, le montage et le démontage des tables les jeudis matin dès 8h et le jeudi soir à partir de 23h, la cuisson des viandes aux planchas, le nettoyage et le rangement du site.

Une mobilisation permanente au cours de l'été d'une trentaine de bénévoles accompagnés par les membres du bureau de la Flégeoise qui coordonnent l'ensemble des activités liées à l'accompagnement festif. La programmation musicale qui accompagne, contribue à la réussite et l'attractivité des jeudis soirs à Sainte-Féréole. Ce sont près de 150 bénévoles différents qui ont œuvré.



### UNE OFFRE ALIMENTAIRE LOCALE RENFORCEE

Conformément au cahier des charges, sont présents les producteurs locaux de canards de la Ferme de Berchat, et artisans de la commune avec la boucherie Courdurié. Les producteurs corréziens complètent l'offre. De nouveaux producteurs ont intégré le marché cet été en production d'agneau, pain de campagne, bières locales, noix et dérivés complétant favorablement l'offre du marché. A noter que cette année, les viticulteurs flégeois des Coteaux de Brive étaient présents tout au long de la saison avec leurs cuvées 2022 de vins rouges et blancs. Les producteurs et les associations vous donnent rendez-vous l'été prochain !



## LA BODEGA : UNE AMBIANCE AUX ACCENTS ESPAGNOLS

Samedi 15 juillet s'est tenue la première édition de "Sainte-Féréole Fait sa Bodega" initiée par la municipalité complétant l'offre d'animation de l'été Flégeois. Malgré un temps maussade en première partie de soirée, le format de cette manifestation a su attirer un nouveau jeune public.

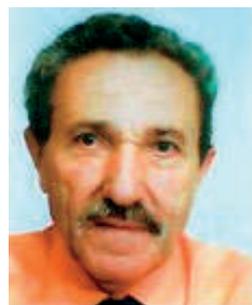
Cette démarche s'inscrit dans une volonté municipale d'animer le territoire en partenariat et en complémentarité avec le tissu associatif communal.



## DEUX SERVITEURS DE LA COMMUNE NOUS ONT QUITTES

**Robert PEROT**, homme engagé, discret, grand serviteur de Sainte-Féréole, nous a quittés. Né le 10 novembre 1936, au Noyer de Sainte-Féréole il quitte l'exploitation familiale pour faire son apprentissage en machinisme agricole à Varetz au sein des Ets Marsaleix.

En Algérie, entre 1957 et 1959, il sert 30 mois qui marqueront et justifieront son engagement indéfectible auprès de ses camarades au sein du comité local de la FNACA.



En 1961, il installe une forge dans le bourg de Sainte Féréole, développant une activité de machinisme et de réparation de matériel agricole. En 1967, avec son épouse Alice, il investit de nouveaux locaux à La Chapelle, et développe, à force de travail, une entreprise reconnue, ayant su s'adapter au fil des mutations du monde paysan et de ses pratiques. Il a transmis à son fils Marc et sa belle-fille Myriam une structure qui continue à prospérer et à se diversifier. Robert s'est engagé au quotidien pour sa commune pendant près de 20 ans au plus près des administrés et de la complexité des dossiers et des relations avec les entreprises. Une grande capacité d'écoute, un caractère serein et apaisé, avec le souci de la conciliation, ont fait de Robert un homme respecté et respectable.

Pierre angulaire des mandatures de 1995 à 2014, Robert a été de 1995 à 2008 1er adjoint en charge de la commission des Finances, des Affaires Economiques et de l'Urbanisme et délégué titulaire au Syndicat d'Electrification. Puis, à partir de 2002, il sera en charge de la commission Voirie, Travaux et Affaires Economiques. De 2008 à 2014, il fut 2ème adjoint en charge de la Commission Voirie, Espaces Verts et membre de la commission administration générale. Enfin, il sera élu de la première communauté d'agglomération de Brive de 2002 à 2008.

Robert était présent dans de nombreuses associations de la commune, le comité local de la FNACA, la société communale de Chasse ou encore La Rose des Vents.

Pour son engagement au service de la chose publique, Robert a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent en 2017.



**Michel MENEYROL**, souriant, bienveillant, altruiste, consensuel ! Oui ce sont bien ces qualificatifs que l'on peut attribuer à Michel, décédé le 14 juin 2023, après s'être longuement battu contre la maladie, implacable.

Michel est né le 2 avril 1947 au village de Coulié, à Sainte-Féréole, dans la petite exploitation agricole où il s'est imprégné de ce qui faisait la vie et l'éducation de ce milieu agricole juste après-guerre, le travail, le respect des personnes et des biens.

Comme la plupart des jeunes de cette époque, après le certificat d'études, il est allé en apprentissage ; ce fut pour lui chez un maître forgeron, meilleur ouvrier de France, Mr Mons à Aujol, où il a découvert et appris le travail du fer et de tous les métaux.

Après avoir travaillé localement, il décide, comme tant de jeunes dans cette fin des années 60, de « monter » à Paris où il travaille comme salarié avant de créer sa propre entreprise. Michel a 3 enfants, 4 petits enfants qui faisaient son bonheur et sa fierté.

A l'heure de la retraite, il est revenu « au pays » avec Monique et il se met rapidement au service des associations. Il devient président de La Flegeoloise de 2009 à 2017. C'est pendant cette période que le Conseil municipal a décidé la construction d'une structure permettant l'accueil de manifestations festives dans le centre bourg, et c'est tout naturellement que grâce à son statut de président d'association et de son expérience professionnelle il a joué un rôle central tant dans la conception que la réalisation de ce qui est maintenant un lieu incontournable pour les associations communales.

Michel est devenu conseiller municipal en 2014 (son père Antoine le fut de 1971 à 1977), puis réélu en 2020 et a occupé le poste de conseiller délégué aux bâtiments, mission arrêtée par la maladie au printemps 2022.

# Au sein des organismes intercommunaux

## INFORMATION DES COMMUNES COMPOSANT L'AGGLOMERATION DE BRIVE SUR LA CREATION ET LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT



L'Agglomération de Brive s'est dotée, conformément à la Loi, d'un Conseil de développement : du 8 février 2022.

C'est une instance composée de bénévoles issus de la population, du monde socio-professionnel, de représentants (non élus) désignés par chaque commune, qui doit réfléchir sur les problématiques de développement à long terme, et identifier toutes les contraintes qui pèsent sur le territoire concerné, mais aussi toutes les potentialités qui peuvent structurer son développement durable.

Il se compose de 3 collèges (habitants, acteurs locaux, représentants des communes 48 membres) fusionnés dans 6 groupes de travail :

Aménagement du territoire et équipement : 23 membres

Développement économique et entrepreneuriat : 20 membres

Éducation, enfance, jeunesse et sport, santé, cohésion sociale : 34 membres

Gouvernance et cohérence territoriale : 20 membres

Habitat, transports et mobilités, Tourisme et accueil : 32 membres

Politique de l'eau et assainissement, développement durable : 26 membres

Alain DIAZ représente la commune de Sainte-Féréole et siège dans le groupe de travail "Aménagement du territoire et équipement".

Une séance plénière d'installation a eu lieu le 24 septembre 2022, sous la présidence de Frédéric Soulier, président de l'Agglomération.

Le 11 mars 2023, lors d'une autre séance plénière, devant le Président de l'Agglo un point d'étape a permis de présenter un programme de travail et un calendrier de réflexions.

## PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

La commune de Sainte-Féréole adhère au Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise comme 46 autres communes. Depuis le mois de juin dernier, monsieur Lascaux, maire d'Allasac, en est le président.

Cette année en juin Sainte-Féréole a accueilli l'exposition «L'aventure du rail» à la salle du temps libre ; les membres du Groupe patrimoine de la commune ont assuré les permanences d'accueil. L'histoire du rail en basse Corrèze est présentée sous forme de panneaux retraçant l'épopée technique et humaine qui a permis le désenclavement de notre région à partir des années 1880.



Exposition l'Aventure du rail"

Les élèves de l'école ont bénéficié d'ateliers spécifiques sur cette thématique, conduits par Thomas et Wilfried, animateurs du Pays d'Art et d'Histoire.

Plus tôt dans l'année, ils avaient aussi pu découvrir le petit patrimoine rural du bourg (four, puits...) avec l'aide du Pays d'Art et d'Histoire et la complicité utile et nécessaire d'habitants du bourg qui avaient aussi expliqué leur école d'il y a 60 ans.

# Le coin des Associations

## LA FLEGEOLOISE



Les bénévoles lors des marchés de producteurs

Cette année, au cours de la période estivale La Fégeoloise ainsi que les associations volontaires ont contribué à la manifestation de La Bodega organisée par la commission des animations de la mairie.

Cet événement a permis de réunir les bénévoles des associations concernées ainsi que d'autres volontaires pour participer au bon fonctionnement de cette soirée.

Malgré le temps qui n'était pas de la partie, la volonté de réussite était bien présente. Merci à tous pour votre implication sans oublier tout le travail des services techniques de la mairie

Entretiens nous avons démarré la saison des Marchés de Producteurs de Pays aux côtés de la Chambre d'Agriculture qui a convié les producteurs à venir nous vendre leurs produits locaux. Comme chaque année notre organisation est bien huilée, les associations sont toujours présentes et volontaires pour nous aider au bon déroulement de ces marchés. Nous ferons un point global de la situation en fin de saison.

Mais déjà nous nous projetons également sur les préparatifs du marché de Noël qui arrive à grands pas.

Bien évidemment nous restons à votre disposition pour vous aider si besoin et serons toujours présents pour participer à toutes les manifestations qui nécessiteraient notre aide.

A très bientôt pour de nouvelles aventures.

Le Président, Vincent CANOVAS

## SANTA FAIT DANSER

Bonjour

L'association de danse "Santa fait Danser" à Ste Féréole a repris ses cours pour la saison 2023/2024 et de nombreux danseurs et danseuses ont rejoint l'équipe dans une ambiance sympathique et bon enfant.

Aurélien anime les cours intermédiaires/confirmés le mercredi soir à 20h30 et Céline les cours de débutants le jeudi soir à 20h30.

Salle de danse, Allée Antoine Valéry, 19270 Sainte Féréole.

Le Président, Jérôme CHAPUT



L'équipe de Santa Fait Danser

## LA FNACA

La 3ème génération de combattants a, jusqu'à présent, fait en sorte d'être aux côtés de la municipalité lors des cérémonies commémoratives ou mémorielles. Elle a également assisté aux obsèques de camarades disparus, y compris à celui de notre ami Robert PEROT. Le 19 mars dernier, de nombreuses personnes de la commune ont participé aux divers discours et dépôts de gerbes. A l'issue de cette cérémonie, un repas à l'Auberge des Sources a rassemblé une quarantaine de personnes.

Le 21 juillet, une délégation communale a assisté à la cérémonie du massacre de la Valeyrie à Saint-Germain-les-Vergnes.

Le président, Gilbert BOUILLAGUET

## COMITE DE JUMELAGE

En ce début d'année, le Comité de Jumelage, comme tous les 3 ans, a remis à jour son bureau. Charly Casadei en reste le président pour le prochain mandat, entouré par une équipe active qui a été très occupée par la mise au point du voyage des Flégeoillois en Italie du Sud.

Le 12 juin, un bus au départ de Sainte Féréole a conduit 42 personnes vers l'avion pour les pouilles dans un premier temps. Là, Luccia (qui avait travaillé sur le 1er échange d'écoliers flégeoillois avec nous) les a guidés pour des visites personnalisées à Bisceglie, Alberobello, Polignano et Trani.

Puis en passant par Castel del Monte, ce fut le départ pour Manocalzati et sa région afin de sensibiliser les Flégeoillois à cette belle région de Campanie où se niche notre commune jumelée.

Lors du séjour à Manocalzati, une réception au château de San Barbato et la visite de la ville et ses églises ont permis de rencontrer les intervenants Italiens du jumelage qui ont accompagné les voyageurs lors de leurs excursions et ce fut un réel plaisir de communiquer avec tout le monde après ces quelques années moroses de Covid



*Les participants au voyage en Italie*

Les visites se succédèrent dans la bonne humeur, Croisière sur la côte Amalfitaine, Positano, l'abbaye de Montevergine près d'Avellino, le château de Caserte, Vietri sul Mare, Naples et sa baie, Capri, Pompéi et la montée au Vésuve pour les plus affutés ou les plus téméraires.

De l'avis de chaque participant, superbe expérience italienne sur tous les plans, seul petit bémol pour certains c'est qu'en Italie les pasta dans tous leurs états sont reines....

Un gentil livret de " Bienvenues" qui montre que l'amitié de Malnocalzati et de Sainte Féréole est toujours vivante, a été adressé par nos amis Italiens au Comité de Jumelage à l'issue ce voyage.

Le Président, Jean-Charles CASADEI

## LA ROSE DES VENTS

Les activités habituelles du club des Aînés de Sainte Féréole reprennent :

Pour LA MARCHÉ tous les mardis , Reprise le Mardi 12 septembre 2023 :

- Groupe des Marcheurs sous l'égide d'Alain DIAZ avec départ à 13 h30 devant la salle du stade.
- Groupe « Chacun son rythme » sous l'égide d'Alice PEROT et Simone AIMARD avec départ à 14 h devant la Salle du Temps Libre .

Pour L ES RÉUNIONS DU CLUB autour des jeux de société - les 2 ème et 4 ème mercredi de chaque mois- : Reprise le mercredi 13 septembre de 14 h à 17 h .

Le calendrier du club sera remis dès le 1er mercredi de reprise et lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2023 , Vous pouvez consulter notre site internet sur le site de la Mairie à la rubrique « Associations ». La Gendarmerie vient nous informer sur la Sécurité et les Cyber attaques le mercredi 19 septembre 2023 à 14 h salle du temps libre .

Vous pouvez vous inscrire auprès de Pierre CAHUZAC au 0555857562 avant le 13 septembre 2023.

La Présidente, Simone AIMARD



## VOLLEY CLUB

Des maillots bien mérités pour une saison 2022-2023 bien remplie au Sainte-Féréole Volleyball. C'est dans une ambiance festive et détendue que le SFV, le « Sainte Féréole Volleyball » a fêté sa remise de maillots au restaurant l'Audace (nouvellement venu au bourg pour la satisfaction de tous). Les membres et leurs familles ont pu partager un buffet et le verre de l'amitié dans un contexte moins sportif qu'à l'habitude.

Ce fut l'occasion de se remémorer rapidement les péripéties survenues depuis la création du club en 2020. En effet le Covid n'a pas facilité les choses avec deux saisons quasi-blanches pour commencer...

Néanmoins la motivation de l'équipe a permis une montée express dans la division 2 de l'Ufolep Corrèze où elle a réussi à se maintenir cette année en milieu de tableau. C'est un très bon résultat qui va au-delà du simple objectif de maintien fixé en début de saison. En effet nous sommes une équipe mixte qui aligne en permanence entre 2 et 4 féminines sur le terrain dans un championnat majoritairement masculin dont le niveau a sensiblement augmenté ces dernières années. C'était sans compter sur l'état d'esprit tenace de notre équipe qui a permis de vivre des matchs inoubliables jusqu'au bout du 5ème set pour nombre d'entre eux.

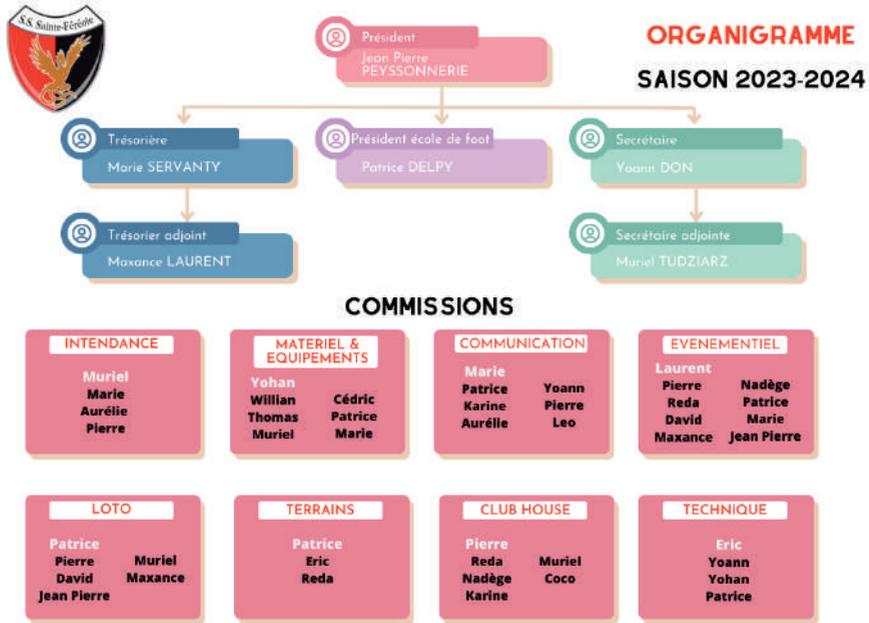
C'était aussi l'opportunité de remercier les partenaires du club, à commencer par la mairie qui a été réactive et favorable à la création du « Sainte Féréole Volleyball » en aidant à fournir le matériel nécessaire (poteaux, filet, ballons). Et aussi les sponsors privés du club avec trois entreprises ayant des ancrages sur la commune : Rogard-Talamona (platerie/peinture), Faure Transports (autobus) et Adelse (énergies renouvelables) qui nous ont permis de pouvoir jouer avec nos beaux maillots arborant notre logo maison. L'équipe ressort de cette soirée remontée à bloc pour une nouvelle saison en D2 l'année prochaine.



Si vous souhaitez nous rejoindre contactez le responsable Pierre DEMOUGEOT par mail ([demougeot\\_pierre@yahoo.fr](mailto:demougeot_pierre@yahoo.fr)), les entraînements ont lieu le mardi soir à 19h au gymnase du Tennis de Sainte-Féréole.

## SOCIETES PORTIVE DE SAINTE FEREOLE

Pour cette saison 2023-2024 la Société Sportive de Sainte Féréole s'organise autour d'un bureau remanié.



## MUSIQUE ON DANSE

Musique On Danse est une association qui a le plaisir de proposer d'une part des cours de danse pour les enfants de 4 à 17 ans et d'autre part des cours de pilâtes, gym, zumba et tonistrech pour les adultes. La saison 2022 2023 a été marquée par trois grands événements : 23 Avril : la venue du cirque de rosie, cabaret pour enfants qui a été adoré par ces derniers mais aussi par les parents.



11 juin : sortie proposée aux adhérents adultes à l'ange bleu



Spectacle de fin d'année

La saison s'est clôturée avec succès dans la joie et la bonne humeur par le spectacle de danse de fin d'année des enfants, le 01 juillet 2023, il a rencontré un énorme succès sur le thème du cinéma merci à tous les parents d'avoir répondu présents. Nous tenons à remercier tous les membres de l'association pour leur aide mais aussi Marion et Céline nos professeurs de danse qui ont réalisé un superbe travail avec chaque groupe. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, le 22 Juin 2024, pour le spectacle.

Musique on danse c'est aussi du sport adulte ou cette année nous avons eu un record d'inscription réparties ainsi : Gym : mardi de 19h00 à 20h00 avec Marion Zumba : mardi de 20h00 à 21h00 avec Marion et le vendredi de 19h à 20h avec Céline Pilates/ toni stretch : lundi 09h15 à 10h15 avec Céline 10h30 11h30 avec Florence Mercredi 08h45 à 09h45 et 10h à 11h avec Florence Pilates : lundi de 20h15 à 21h15 et mercredi de 19h00 à 20h00 avec Céline (cours complets) Possibilité d'ouvrir un cours le jeudi de 19h à 20h si assez d'inscriptions. Pour toutes informations complémentaires contactez-nous à : [musiqueondanse@gmail.com](mailto:musiqueondanse@gmail.com)  
N'hésitez pas !  
La Présidente, Sophie GOLFIER

## DON DU SANG

L'association est présidée par Martine Pagnon et regroupe une dizaine de bénévoles qui aident à mettre en œuvre les quatre séances annuelles de collecte de sang par l'E.F.S., établissement français du sang. Ces collectes ont lieu à la salle du temps libre.

Le vendredi 1er septembre dernier, une cérémonie a eu lieu à la salle du temps libre. L'association a réuni les donateurs de sang les plus assidus pour leur remettre officiellement le « diplôme du donneur de sang bénévole ». Ce diplôme est remis par l'E.F.S., au nom du ministère de la santé, au niveau argent, or ou or avec une palme en fonction du nombre de dons réalisés par chacun, pour avoir manifesté sa solidarité et avoir contribué à sauver des vies.

Le docteur Marie-Pascale Donnelier, responsable adjointe du site de l'EFS à Brive, a remis à huit femmes et cinq hommes le diplôme en les remerciant chaleureusement de leur engagement.



Les donateurs de sang à Sainte-Féréole, diplômés et officiellement remerciés : Jeanine, Anne Marie, Gaëlle, Martine, Marie Claire, Isabelle, Monique, Patrick, Jean-Jacques, Jean-Claude, Gilbert ; en présence de Daniel Penys, Marie-Pascale Donnelier, Patricia Buisson, conseillère départementale, Bernadette Blanchard, 1ère adjointe au maire, .

Isabelle, Monique et Marc, diplômés au niveau Or 1 palme (plus de 100 dons pour les dames et plus de 150 pour les messieurs)

Elle a rappelé la nécessité de promouvoir le don du sang, d'encourager chacun à devenir donneur de sang car les besoins sont grands et pas tous couverts. Il faut aussi assurer le renouvellement générationnel des donateurs. Elle a félicité les bénévoles qui contribuent à la réussite des collectes, ainsi que Daniel Penys représentant du Don du sang pour Donzenac, Sadroc, Saint Pardoux l'Ortigier et Sainte-Féréole.

Empreint d'espérance, le message du docteur Donnelier sera relayé à n'en pas douter par l'ensemble des personnes présentes à la cérémonie et bien sûr par les donateurs flégeois.

La Présidente, Martine PAGNON

## COMITE DES FETES



La période festive du Comité des Fêtes se termine après une saison construite avec un programme riche et des activités variées.

Le samedi 11 février, c'est après trois ans d'absence, qu'un nouveau repas dansant a été proposé à la Grande Salle du stade. A une date avancée par rapport aux années précédentes (habituellement courant avril), les farcitures cuisinées par Véro de l'auberge des Sources, ont été appréciées de tous. Une ambiance agréable et conviviale s'est rapidement instaurée grâce à la musique entraînante des 4 musiciens qui compose l'orchestre de Sandrine TARAYRE et de Fabien VEYRIRAS.



*Feu de la St jean*

Puis, l'entrée dans la période estivale s'est faite en musique avec deux soirées /deux ambiances. Malgré un temps menaçant, très vite oublié grâce au groupe énergique de reprises blues/Rock, « Barn Home », la Fête de la Musique (21 juin) a été maintenue, via un repli dans la Grande Salle. Le samedi suivant, le 24 juin, en plein air au stade, Le traditionnel feu de la Saint Jean a été accompagné d'une super ambiance apportée par le groupe Fiesta 80.

Le dimanche 30 juillet, le temps était au rendez-vous pour réunir marcheurs et chineurs. Beaucoup de visiteurs pour découvrir les 91 stands exposants des 'puces d'été' qui étaient installés autour de l'église. C'est aussi près de 180 participants qui ont parcouru les 3 circuits de cette 'Rando d'été', dont l'itinéraire traversait Travassac et les Saulières.

La fête votive a eu lieu les 8, 9 et 10 septembre sous la chaleur avec un programme varié :

- Vendredi retransmission du match de coupe du monde de rugby, France/ Nouvelle-Zélande
- Samedi soir des animations, dans le bourg, durant toute l'après-midi avec notamment : "Escape Game", jeux traditionnels en bois et attractions foraines
- Samedi soir deux concerts : 'La P'tite Sophie' et 'Chic'N'Soul'
- Dimanche : vide-greniers, caricaturiste, maquilleuse enfant, spectacle de mimes, repas jambon à la broche préparé et servi sur place...



*La surprise du Comité : "Les Barbie's girls"*



Le Comité des Fêtes remercie tous les visiteurs et les membres des autres associations de Sainte Féréole qui ont participé et qui ont fait que chaque manifestation soit une réussite. Il vous donne rendez-vous en 2024 avec de nouvelles activités divertissantes et joyeuses, à partager avec ses membres au cœur de votre commune. A bientôt,

Le Président, Jacques ROUHAUD

## EXPRESSIONS

Madame, Monsieur, Chers adhérents

Notre association a avant tout pour objet la rencontre, la découverte, le plaisir de créer et d'être ensemble.

Contactez les responsables d'ateliers pour nous rejoindre :  
Aquarelle avec François 06 73 46 05 63, Cartonnage avec Annick 06 13 87 52 34, Chorale et Maintien corporel avec Monique 06 24 97 12 53, Un point C tout - Broderie avec Christine 06 07 26 63 30 , Initiation Anglais avec Margot - 05 55 25 78 50, Maquettes avec Lionel 06 18 71 10 57, Théâtre Adultes avec Valérie 06 87 24 28 44 et Carine 06 17 03 22 31, Tricot passion avec Sylvette - 06 20 51 45 31 , Qi Chong avec Pascale - 06 85 13 74 45.



Exposition aquarelle

La saison qui s'ouvre verra la présentation d'une nouvelle pièce de théâtre, après le succès de celle jouée en mai 2023. La proposition d'une nouvelle sortie découverte et l'exposition cette fois des travaux des autres ateliers créatifs au printemps sans oublier bien sûr la participation au marché de Noël pour la 3e année, le spectacle annuel du théâtre et de la chorale. Le théâtre enfants laisse la place au théâtre pour les adultes cette saison 2023/2024.

A bientôt donc. Avec mes amitiés.

Le Président, Eric VERNAT

# Comptes rendus des conseils municipaux

Comptes rendus dans leur intégralité disponibles sur le site internet de la mairie

## SEANCE DU 6 MARS 2023

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le SGC de Brive, certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**UNANIMITÉ**

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE COLOMBIER

Le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le SGC de Brive, certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

**UNANIMITÉ**

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
TOTAL	1 330 134,12	1 670 365,1	1 797 275,89	1 649 082,91	3 127 410,01	3 319 448,62
RESULTATS DEFINITIFS		340 231,59	148 192,98			192 038,61

### BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE COLOMBIER

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
TOTAL	52 440,16		23 702,28		76 142,44	
RESULTATS DEFINITIFS	52 440,16		23 702,28		76 142,44	

**UNANIMITÉ (Le Maire ne prend pas part au vote)**

### AFFECTATION DES RÉSULTATS - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le résultat de fonctionnement au 31/12/2021 à affecter est de 340 231,59 €. Il est proposé de l'affecter comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 148 192,98 €

Affectation complémentaire : 192 038,61 €

**UNANIMITÉ**

### VOTE DES TAUX

-Taxe Foncière (bâti) : 37,19%

-Taxe Foncière (non bâti) : 62,40%

-Taxe Habitation : 10,56%

**UNANIMITÉ**

## BUDGET PRINCIPAL 2023 DE LA COMMUNE

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 733 428	2 002 072,98
RECETTES	1 733 428	2 098 319,59

### UNANIMITÉ

#### PARTICIPATION FISCALISEE AUX DEPENSES DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS D'ELECTRIFICATION ET DES COMMUNES DE LA CORREZE

Le montant des contributions fiscalisées à mettre en recouvrement pour la Fédération Départementale des Syndicats d'Électrification et des Communes de la Corrèze s'élève à 18 737,44 €. Il est proposé au conseil que cette somme soit mise en recouvrement par les services fiscaux.

### UNANIMITÉ

#### TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS

Cette taxe est due par les propriétaires ou les usufruitiers d'un logement vacant depuis plus de 2 ans (au 1er janvier de l'imposition). Ce logement doit être à usage d'habitation; c'est-à-dire posséder des éléments de confort minimum (électricité, eau courante, équipement sanitaire).

Le taux applicable pour la taxe d'habitation sur les logements vacants correspond au taux communal de la taxe d'habitation de la commune (10,56% à Sainte Féréole). Des frais de gestion de 8% sont appliqués de fait. Cette mesure ne sera applicable qu'à compter de l'année prochaine.

### UNANIMITÉ

#### FIXATION DU LOYER DU LOGEMENT DE LA MAISON COMMUNE

Il est proposé la révision du loyer du logement destiné au responsable de la Résidence à 450 € à partir du 1er avril 2023.

### UNANIMITÉ (15 voix POUR et 2 ABSTENTIONS)

#### PARTICIPATION AUX FRAIS DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORUDRES MENAGERES POUR LES LOCATIONS DE SALLES COMMUNALES

Depuis 2022, le SIRTOM demande aux communes une redevance due sur le ramassage des déchets ménagers de l'ensemble des bâtiments communaux.

Le Maire propose de demander aux utilisateurs des salles communales -Salle du Temps Libre et Grande Salle- (particuliers habitants la commune et hors commune, associations hors commune, organisation d'événementiel hors commune) une participation à cette TEOM à hauteur de 40 € correspondant à la levée d'un bac marron et d'un bac jaune.

### UNANIMITÉ

#### EMPLOIS SAISONNIERS

Il est nécessaire de recruter du personnel saisonnier non titulaire : des adjoints d'animation pour l'accueil de loisirs, deux surveillants de baignade et un agent d'entretien pour la piscine.

### UNANIMITÉ

#### AMENAGEMENT ET REHABILITATION DE LA PLACE PIERRE CHAUMEIL : DEMANDES DE FINANCEMENTS

La place sera à désimpermeabiliser et à végétaliser afin de créer un îlot de fraîcheur.

Cette place est actuellement fermée du reste du Bourg et le projet prévoit la création d'un escalier sur la RD 25 en traversée du Bourg, le déplacement du calvaire permettant d'avoir une vue dégagée sur la place et de fait d'étendre la place, la création de places de stationnement dites « minutes » pour les commerces, l'accès à un parking situé derrière les bâtiments.

La mise en valeur de ce projet passe par les éléments suivants :

- Terrassement et empièchement des parkings et voies
- Désimpermeabilisation des sols, empièchement avec matériaux drainants
- Réalisation des piquages et reprise des réseaux pluviales
- Fourniture et mise en œuvre de terre végétale pour réalisation du square
- Plantations d'arbres et arbustes
- Engazonnement des espaces
- Fourniture et pose d'une réserve d'eaux pluviales avec système d'irrigation
- Réalisation de béton de type barrettes avec inclusion de phrases type de Jacques Chirac
- Réfection des sanitaires publics
- Fourniture et pose de signalisation directionnelle et de police
- Réalisation d'embranchements et réfection des escaliers existants

Le bureau d'études Dejante estime l'ensemble des travaux à 350 354,55€ HT (y compris maîtrise d'œuvre).

Le Conseil Municipal ACCEPTE le projet présenté par le bureau d'études ainsi que l'estimation et FIXE le plan de financement comme suit :

Dépenses		Recettes	
Travaux	318 620,00 € HT	CD19	72 000,00
Maîtrise d'œuvre	31 734,55 € HT	DETR	60 000,00
+ divers et imprévus		Agence de l'Eau Adour Garonne	96 946,93
		Fonds vert ou DSIL	54 624,00
		Autofinancement	136 854,53
<b>TOTAL</b>	<b>350 354,55 € HT</b>		
	<b>420 425,46 € TTC</b>		<b>420 425,46€TTC</b>

Il FIXE le mode de dévolution du marché sous forme de MAPA et CHARGE le Maire de procéder à la consultation des entreprises et à signer les différents documents nécessaires à la réalisation des travaux

### UNANIMITÉ

#### AMENAGEMENT ET REHABILITATION DE LA PLACE PIERRE CHAUMEIL : DEMANDES DE FINANCEMENTS

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa décision de procéder à la réhabilitation des bâtiments situés place Pierre Chaumeil et dont la commune a fait l'acquisition pour les parcelles AP numéros 27, 30 et 29 et la parcelle AP numéro 115 où seul le rez-de-chaussée sera réhabilité restant propriété de Mme Laura Jaubert qui louera cet espace à la commune.

Ces bâtiments non entretenus seront ainsi réhabilités en commerces en rez-de-chaussée et en logements dans les étages. Le bâtiment de la parcelle AP 176, acheté par la Commune, a été démoli permettant ainsi un accès à l'arrière des autres bâtiments

L'estimation de l'ensemble des travaux est fixé à 900 000,00€ HT.

Le Conseil Municipal **ACCEPTÉ** le projet présenté par la maîtrise d'oeuvre ainsi que l'estimation et **FIXE** le plan de financement comme suit :

Dépenses		Recettes	
Travaux	780 000,00 € HT	CD19	180 000,00
Maîtrise d'oeuvre + divers et imprévus	120 000,00€ HT	DETR	150 000,00
		FST	30 000,00
		Fonds vert ou DSIL	352 500,00
		Autofinancement	367 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>900 000,00 € HT</b> <b>1 080 000,00 € TTC</b>		<b>1 080 000,00 € TTC</b>

Il **FIXE** le mode de dévolution du marché sous forme de MAPA et **CHARGE** le Maire de procéder à la consultation des entreprises et à signer les différents documents nécessaires à la réalisation des travaux

**UNANIMITÉ**

#### SYSTÈME DE VIDEO PROTECTION

La commune souhaiterait mettre en place un système de vidéo-protection visant à prévenir les actes de malveillance et les atteintes aux biens et à la sécurité des personnes sur certains secteurs de la commune. Le Maire propose d'installer ce système de vidéo protection au niveau des enceintes sportives situées Allée Antoine Valéry.

L'estimation des travaux faite par le BE EP Ingénierie est de 15 600€ TTC.

Le Conseil Municipal **ACCEPTÉ** le fait d'installer 6 caméras au niveau des enceintes sportives, Allée Antoine Valéry, et **VALIDÉ** l'estimation faite par le BE,

**UNANIMITÉ**

#### PARTICIPATION POUR L'ACQUISITION DE TESTS PSYCHOMETRIQUES

A la demande de Mme Valérie DIOP, psychologue de l'Éducation Nationale qui intervient dans 8 communes dont Sainte-Féréole, la commune d'Allasac a fait l'acquisition de tests psychométrique NEMI 3 destinés à l'évaluation cognitive des enfants scolarisés de la maternelle au CM2 pour un montant de 755,94€ TTC .

Par délibération du 8 décembre 2022, le Conseil municipal d'Allasac demande aux communes concernées de participer au prorata du nombre d'enfants scolarisés, susceptibles de bénéficier de ces tests.

La commune de Sainte Féréole voit sa participation fixée à 95,15 €.

**UNANIMITÉ**

#### MODIFICATION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX SERVICES COMMUNS ADS CREES AU 1ER JANVIER 2015 ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE ET LES COMMUNES

*Le conseil municipal sursoit à statuer.*

#### SEANCE DU 11 MAI 2023

#### ADHÉSION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES DE PRODUITS LAITIERS ET AVICOLES

Le lycée Georges Cabanis a pris l'attache des communes de la CABB afin de leur proposer d'adhérer au groupement de commandes pour les produits laitiers et avicoles. Le recours à un groupement de commandes pour cette famille d'achats présente un intérêt économique certain compte tenu de l'augmentation très significative depuis ces derniers mois.

Le marché passé a une durée de 3 ans, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026.

Le Conseil Municipal, **ADHERE** au groupement de commandes des produits laitiers et avicoles et **DESIGNE** Mme Fanny CHARLOT en tant que titulaire et M. Éric VERNAT en tant que suppléant qui pourraient être invités à siéger à la commission d'appel d'offre avec voix consultative

**UNANIMITÉ**

#### CONTRACTUALISATION DÉPARTEMENTALE 2023 -2025

Le Conseil Départemental de la Corrèze a décidé de relancer une nouvelle phase de contractualisation pour 2023-2025 afin de mieux adapter les projets des collectivités à la nouvelle conjoncture économique.

Une longue phase de concertation a été engagée à partir de l'été 2022 avec une réunion organisée dans chaque canton et des entretiens individuels entre les services du département et les maires ont permis de présenter l'ensemble des projets de la commune. Après étude le Conseil Départemental a établi la liste des projets présentés par la commune de Sainte-Féréole sur lesquels il s'engage à participer aux financements.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** les propositions définitives de participation financière du Département pour les opérations retenues conformément au tableau ci-annexé et **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de solidarité communale pour la période 2023-2025.

Libellé du projet	Montant HT du projet	Aide du CD	Libellé catégorie d'aide	Année	Priorité
Aménagement du boulog et déperiméabilisation des sols place P Chaumeil/future place J Chirac	360 000 €	72 000 €	Projets structurants	2023	1
Réhabilitation/création logements avec amélioration de la performance énergétique (futur ensemble place J Chirac)	600 000 €	120 000 €	Projets structurants	2024	1
Réhabilitation/création commerces avec amélioration de la performance énergétique (futur ensemble place J Chirac)	300 000 €	60 000 €	Projets structurants	2023	1
Aménagement du boulog et déperiméabilisation des sols : trottoirs avenue du 8 mai	80 000 €	20 000 €	AB espaces publics Aménagements	2025	2
RDT avenue du 8 mai	33 333 €	10 000 €	Eaux pluviales sur RDT	2025	2
Equipeinent de voirie	30 000 €	5 000 €	Matériel voirie non tracé	2024	2
Etude pour réalisation d'un chemin d'interprétation et de mémoire dans la forêt des Saulnières « Chemin de Mémoire des Maquisards »	30 000 €	9 000 €	AB espaces publics Etudes préalables	2023	2
		40 000 €	Dotation voirie annuelle		

**UNANIMITÉ**

## RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DE DEUX BATIMENTS COMMUNAUX : INSTALLATION DE NOUVEAUX COMMERCES ET RELOCALISATION DE COMMERCES EXISTANTS -

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENTS  
La délibération du 6 mars 2023 sollicite un certain nombre de financements pour la réalisation d'aménagements d'espaces commerciaux et d'habitations sur la place Pierre Chaumeil.

Pour la partie des commerces l'estimation du maître d'œuvre est fixée à 293 292,25€ HT soit 351 950,70€ TTC comprenant le coût total des travaux, la maîtrise d'œuvre et les différents bureaux d'étude, des travaux photovoltaïques sur la maison Gout et des imprévus.

Le Conseil Municipal FIXE le plan de financement comme suit pour les commerces :

Dépenses		Recettes	
Commerces éligibles			
Travaux	2 520 000,00 € HT	CD 19	60 000,00 €
Maîtrise œuvre - bureaux de contrôle - CT - CSPS	23 587,00 € HT	DETR (soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics)	131 981,00 €
Travaux photovoltaïque	12 705,25 € HT	Bonus Développement Durable	14 664,00 €
Imprévus	5 000,00 € HT	Autofinancement	86 647,25 €
<b>TOTAL</b>	<b>293 292,25 € HT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>293 292,25 € HT</b>

**UNANIMITÉ**

## RENOUVELLEMENT CONTRAT DE PROJET CONSEILLER NUMERIQUE

La délibération du 23 avril 2021 a créé un poste de conseiller numérique qui a été affecté dans les locaux de l'espace France Services. Son contrat arrive à son terme le 31 juillet 2023.

Le Maire propose de renouveler son contrat conformément au dispositif proposé par le Gouvernement, à savoir contrat de 3 ans. L'État soutiendra les communes à hauteur de 42 500 € sur une période de 3 ans pour financer ce dispositif.

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à déposer le dossier de demande de renouvellement de la convention « Conseillers numériques France Services » auprès des services de l'État,

et PRECISE que le conseiller numérique actuellement en poste se verra renouveler son contrat pour une période de trois, soit du 1er août 2023 au 31 juillet 2026, poste à temps complet et dans les mêmes conditions de rémunération.

**UNANIMITÉ**

## RÉNOVATION DES MURETS

Par délibération du 26 janvier 2018 le Conseil Municipal a décidé de financer une partie de la restauration des murets en pierres sèches édifiés avant 1950 et présentant un intérêt patrimonial et architectural ou étant typiques de la commune de Sainte-Féréole par l'attribution d'une subvention communale. Cette opération s'est déroulée du 1er février 2018 au 31 janvier 2021.

Il est proposé de renouveler cette opération qui n'a pas pu se réaliser dans de bonnes conditions, notamment à cause de la crise sanitaire. Les conditions requises pour obtenir une subvention communale sont précisées dans le cahier des charges consultable en mairie et sur le site internet.

Le Conseil APPROUVE l'opération « restauration des murets » et les conditions d'obtention de la subvention, et PRECISE que la durée de cette opération est de 3 ans, débutant le 1er juin 2023 et se terminant le 31 mai 2026.

**UNANIMITÉ**

## CREATIONS DE POSTES

Le Conseil Municipal MODIFIE le tableau des emplois de la commune afin d'intégrer l'avancement dans leur grade de certains agents communaux à compter du 1er novembre 2023.

**UNANIMITÉ**

## SUPPRESSION DELIBERATION SUR LE PAIEMENT DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

Par délibération du 6 juillet 2018 le Conseil Municipal a décidé de rendre payant les différentes demandes de renseignements d'urbanisme transmises par les Notaires et d'appliquer un forfait de 50 €.

Un notaire a saisi M. le Préfet de la Corrèze de M. le Sous-Préfet de Brive pour demander l'annulation pure et simple de la délibération au motif qu'aucune disposition législative ne permet de demander une redevance pour répercuter le coût de l'instruction des renseignements d'urbanisme.

Par courrier du 10 mars 2023, le Sous-Préfet de Brive demande au Conseil Municipal de procéder à l'abrogation de la délibération du 6 juillet 2018. Le Conseil Municipal, ABROGE la délibération du 6 juillet 2018 comme demandé par M. le Sous-Préfet de Brive et CHARGE le Maire de procéder à l'annulation des différents titres de recettes encore en vigueur à ce jour.

**UNANIMITÉ**

# Les villages sur la crête ...

Une fois que le Maumont noir est franchi au pont du noir en empruntant la route de Lajoinie, le promeneur se trouve à Sainte-Féréole « de l'autre côté de l'eau », l'aigue en occitan et donc en patois, la langue vernaculaire utilisée couramment jusqu'aux années 1950.

Sur la crête ce sont plusieurs villages qui se succèdent en commençant par Trebeyre à la limite de Saint-Germain les Vergnes, puis La Sourderie, Les Quatre Routes, Lauvinerie, Coulié, La Coussetie, Guillemy, La Palingerie, Cévennes sur la rive gauche du Maumont blanc à l'extrémité de la commune et le Peuch Loule sur sa colline ; ensuite la route descend en suivant le Maumont noir à travers bois vers Donzenac. Les habitants doivent pour certains parcourir plus de cinq kilomètres pour rejoindre le bourg.

L'éloignement avec le bourg explique qu'une école ait existé à Coulié jusqu'à la rentrée 1971 date à laquelle un ramassage scolaire a été mis en place ; l'école construite par la commune en 1957 est alors vendue. Une « maison d'école » existait depuis longtemps à Coulié ; la commune louait une maison à cet effet, « maison dite du Fournil » qui comprenait une salle de classe, une cour, deux pièces à l'étage pour le logement de l'institutrice qui cultivait aussi un jardin potager ; elle complétait ainsi sa subsistance dans une société agricole et proche de la nature.



*Ecole de Coulié  
inaugurée en 1957*

Paysages vallonnés, pentes abruptes vers le Maumont noir, les villages « de l'autre côté de l'eau » participent au monde agricole et à la vie rurale pendant des siècles, avec des fermes nombreuses au cheptel limité, des travaux des champs souvent difficiles sur des terres et des prés pentus, à la faux puis à la moto-faucheuse dans les années 1950-1960. Les moulins de La Grafouillère, du Theil de l'autre côté créent aussi de l'activité.

Aujourd'hui, trois fermes principales se partagent le finage de cet espace rural.

Paysages d'aujourd'hui toujours marqués par l'architecture rurale d'autrefois : constructions en pierre, granges typiques, fours comme celui de Coulier sur lequel est encore accroché un versoir et le long timon nécessaire à la traction animale pour le labour (à Cévennes ce sont cinq fours qui subsistent), puits nombreux, croix religieuses dans les villages.

Maisons paysannes caractéristiques, parfois très simples mais révélatrices des conditions de vie au temps des veillées chez les voisins ou la parenté comme nous l'a expliqué un habitant dont la famille est originaire du Peuch Loule.



*Four à Cévennes*

Maisons restaurées, adaptées pour la vie d'aujourd'hui, parfois disparues comme celle de La Coussetie faute à un incendie mais dont la

cheminée qui se dresse au bord de route défie le temps, résiste à la disparition et rappelle au passant la vie des générations d'avant.



De nos jours, les chemins propices à la randonnée sont nombreux, beaucoup répertoriés comme ceux du « circuit du Maumont » et du moulin du Theil. L'activité artisanale se rencontre au détour d'un village, ainsi qu'une offre d'accueil et touristique proposée par les gîtes de « la Clé du Maumont » à Coulié.



*Pont des Mailleries sur le maumont noir*

# ” de l'autre côté de l'Aigue ”

Au total, une centaine de flégeoloises et flégeolois bénéficient d'un cadre de vie naturel des plus agréables aux paysages qui ravissent l'œil, apercevant parfois au détour d'un virage le clocher de l'église et le château d'eau perchés au-delà de la vallée.

N'hésitez pas à découvrir ces villages sur la crête « de l'autre côté de l'eau », bordés par les ruisseaux et les bois ; pour d'autres les souvenirs de rencontre sur les chemins de La Palingerie seront ravivés. Pour tous à n'en pas douter, un moment d'évasion au sein du territoire de notre belle commune.



*A la croisée de chemins, au village de Coulié. Cette croix date du XVIe siècle.*

## Un coup de coeur pour Margot et Henri



*Henri et Margot à Coulié*

Voilà 15 ans que Margot et Henri ont posé leur vie de « l'autre côté de l'eau » venant des Pays Bas ; un vrai coup de coeur pour Coulié, pour Sainte-Féréole et ses habitants.

Ils remercient leurs voisins qui les ont accueillis, aidés dans leur installation, leurs projets et finalement dans leur intégration, notamment Michel l'ami trop tôt disparu.

Margot a pris des cours de langue, Henri a très vite participé aux marchés de pays. Photographe amateur de valeur, Henri est présent sur toutes les manifestations et « fixe sur la pellicule » pour les générations futures la vie contemporaine.

Margot a intégré des associations, elle donne des cours de conversation anglaise, participe à la gestion de la bibliothèque municipale et y accueille les lecteurs le lundi. En 2010, Margot et Henri ont organisé la fête des voisins chez eux et cette année pour la 12e édition tous les habitants de « l'autre côté de l'eau » étaient conviés. Pour ces deux flégeolois, l'amitié compte par dessus tout !

Margot est aussi une artiste peintre confirmée. Elle a d'ailleurs exposé deux fois à Sainte-Féréole. En 2021, 60 portraits reproduits de personnalité ont été exposés à la salle du temps libre.

Amitié, culture, joie de vivre, trois mots qui qualifient bien Margot et Henri.

## Marine Serre, de Cévennes au monde entier

Styliste, créatrice de mode, Marine Serre est une enfant de Sainte-Féréole et précisément du village de Cévennes. Elle est devenue en peu d'années une des figures de la mode française connue et reconnue mondialement.

Après des études secondaires en arts appliqués au lycée de La Souterraine, elle les poursuit à Marseille puis dans une école de Bruxelles avant de faire des stages dans de grandes maisons parisiennes comme Dior ou Margiela. En 2017 elle obtient déjà une consécration avec le prix des jeunes créateurs LVMH.

Elle développe alors ses propres collections, se choisit un logo en croissant de lune célèbre dans le monde.

Elle pratique pour ses créations l'« upcycling » (recyclage valorisant pour 30 % de sa collection), manière pour elle de concilier mode et préservation de la planète.

A 32 ans, les créations de l'enfant de Cévennes sont portées à travers le monde aussi bien par des vedettes que par des inconnues.



*Marine Serre, au centre, lors de la remise de prix LVMH en 2017*

DU 1ER JANVIER AU 10 SEPTEMBRE 2023

## NAISSANCES



Paul MECHEKHAR, le 06 février 2023  
de Florian MECHEKHAR et Manon SEPVAL  
12 chemin de la Novine, Martignac

Camylle STOJANOVIC REGNEZ, le 9 mars 2023  
de Gaëtan STOJANOVIC et Jenny REGNEZ  
50 avenue de la Besse

Adèle GAUCHER, le 10 mars 2023  
de Nicolas GAUCHER et Laura MILY  
1500 route de Berchat

Baptiste, Louis ROUGIÉ OLIVIER, le 08 avril 2023  
de Ludovic ROUGIÉ et Amélie OLIVIER SCHAAL  
1945 route de Brive

Alice, Rose GOURDON, le 15 avril 2023  
d'Arnaud GOURDON et Hélène MARQUES  
1083 route du Mas

Ethan GRAFTEAUX, le 15 avril 2023  
de Alexis GRAFTEAUX et Lauryne GRIVOT  
18 route des Chapelaudes

Lya POQUET, le 20 avril 2023  
de Martial POQUET et Clarisse CREMOUX  
6 chemin de la Coussetie

Clara BOUCHERIE, le 21 mai 2023  
de Mathieu BOUCHERIE et Morgane PLACEK  
10 route de la Mémoire

Timéo, Maë BREDECHE, le 16 juin 2023  
de Martial BREDECHE et Solenne TERMENTINA  
170 route de Donzenac, Lauvinerie

Gabin TARIF, le 21 juin 2023  
de Romain TARIF et Marie LIEPPE  
4 chemin de Lauradour

Imran IDRISSE, le 07 juillet 2023  
de Faycal IDRISSE et d'Élodie DELHOPITAL  
27 rue les Champs du Colombier

Ambre, Célestine, Sohraya TRULLARD, le 25 juillet 2023  
de Quentin TRULLARD et de Camille MEUGNIER  
Route des Ardoisières, Laubeyrie

## MARIAGES



Emmanuelle CAQUINEAU et Mathieu MEAUX  
le 27 mai 2023  
8 route de Laumeil, Laubeyrie

Aurélien LAMBERT et Yohann FARRUGIA  
le 15 juillet 2023  
9 allée Florent

### Bulletin municipal n°47

Directeur de la Publication : Henri SOULIER, Maire

Comité de Rédaction : Bernadette BLANCHARD, Nicolas JAUBERT, Eric BOUYOUX, Patricia BUISSON, Eric VERNAT, Claire PIEDNOIR DE RESSEGUIER

Crédit Photographique : Mairie de Sainte-Féréole et les associations citées, Henri MEYER, Pixabay.fr, Canva

Impression : Les imprimeurs Corrèziens, Cette brochure est imprimée sur du papier certifié PEFC 10-31-3162.

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées [pefc-france.org](http://pefc-france.org)

**DECES**



Mme Renée Henriette Jeanne Marie BLANCHARD,  
née MARTY, 84 ans  
20 rue du 19 mars 1962, le 11 janvier 2023

Mme Suzanne, Marguerite MOMBELET,  
née BOUILHAC, 87 ans  
483 route de Sauvagnac, le 09 février 2023

M. Pierre BAYLE, 87 ans  
9 route de Fage Haut, le 05 mars 2023

Mme Yvonne, Marie CHALARD,  
née AUREJAC, 101 ans  
22 route des Ardoisières, le 11 mars 2023

M. Robert, Henri PEROT, 86 ans  
11 avenue de la Chapelle, le 13 mars 2023

Mme Marie, Jeanne, Odette COURSAC,  
née LIDOVE, 87 ans  
283 route de Sauvagnac, le 19 mars 2023

Mme Liliane, Françoise TEULIERES,  
née BOISSIERE, 78 ans  
4 chemin des Rosiers, le 03 mai 2023

M. Antoine DELOUIS, 73 ans  
10 avenue de la Liberté, le 04 mai 2023

M. Raymond LAGAUTERIE, 76 ans  
Rue du Midi, le 09 mai 2023

M. Michel, Louis MENEYROL, 76 ans  
5 route de Lajoinie, le 14 juin 2023

Mme Alice, Marie Thérèse ROUHAUD  
Née BESSE, 93 ans  
Avenue de la Besse, le 03 juillet 2023

M. Bernard, Jacques LACHENAUX, 73 ans  
22 rue des Monédières, le 13 juillet

Mme Lucienne, Albertine RAYNAL,  
née DELON, 91 ans  
3 route de la Rebeyrotte, le 22 juin 2023

Mme Marie Denise TERRIAC,  
née COMBROUX, 89 ans  
36 avenue de la Besse, le 17 juillet 2023

M. Adrien, André MOMBELET, 88 ans  
483 route de Sauvagnac, le 09 août 2023

M. Albert DELNAUD, 74 ans  
12 route de la Colomberie, le 24 août 2023

M. Franck COSTE, 67 ans  
1 avenue de la Besse, le 26 août 2023

M. Jean, Raymond, Louis POUGET, 85 ans  
3340 route de Sadroc, le 27 août 2023

Mme Corinne, Valérie CONET,  
née POURRICHOU, 55 ans  
14 chemin du Noyer, le 27 août 2023

M. Adel AYACHI, 46 ans  
1 route de Lajoinie, le 02 septembre 2023

Mme Marie, Antoinette, Félicie LACOUR,  
née MARIEL, 86 ans  
Rue du Presbytère, le 03 septembre 2023

M. Aimé TRIBIER, 88 ans  
Guillemy, le 04 septembre 2023



# Numéros Utiles

<b>MAIRIE</b>	05 55 85 78 00	<b>Instance de Coordination de l'Autonomie du Canton d'Allasac</b>	05 55 85 73 79
Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30		Permanence à l'Espace France Services (sur rendez-vous)	
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h			
Samedi : 8h30 à 11h - Fermée le samedi en juillet et août			
<b>Espace France Services / Agence postale communale</b>		<b>Maison d'Accueil Spécialisée Assistante sociale MSD Brive Est</b>	05 55 85 66 43 05 19 07 81 31
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h	05 55 24 36 83	Mme Nathalie COLLET présente à l'Espace France Services les 2e et 4e mardis du mois (sur rendez-vous)	
Mercredi : 13h30-17h			
Samedi : 8h30-12h - Fermé le samedi en juillet et août			
<b>Conseiller numérique</b>	06 79 15 07 24	<b>Mission Locale</b>	05 55 17 73 00
<b>La Résidence - 1 rue du Presbytère Association Autonomie</b>	05 55 86 03 62 05 55 86 03 62	Permanence à l'Espace France Services tous les 1ers lundis de chaque mois (sur rendez-vous)	
<b>École primaire / Garderie</b>	05 55 85 78 53	<b>Maison de solidarité départementale assistantes sociales</b>	05 19 07 81 31
<b>École maternelle</b>	09 79 25 73 77		
<b>Centre de loisirs</b>	09 60 37 90 92	<b>MSA</b>	05 44 00 04 04
<b>Bibliothèque</b>	05 55 92 25 32	<b>France Alzheimer</b>	05 55 17 70 76
<b>Piscine</b>	05 55 85 74 54		
<b>Syndicat des Eaux du Maumont SIRTOM</b>	05 55 29 45 10 06 25 54 22 81		
<b>Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive</b>	05 55 74 10 11	<b>TAXI</b>	
<b>Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat</b>	05 55 74 08 08	Transport pris en charge par le CCAS Pour les personnes âgées de plus de 65 ans de la commune et n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés à se déplacer. Déplacement sur la commune (dans la limite de 12 km aller/ retour) ou sur Brive ou Tulle pour un rendez-vous médical ou administratif (dans les limites d'un déplacement par semaine et de 90 € par déplacement).	
<b>Service Assainissement</b>	05 55 74 70 15		
<b>Service de gestion comptable de Brive-la-Gaillarde</b>	05 55 17 77 20		
<b>Déchetterie Malemort</b>	06 25 54 22 81		
Ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h			
<b>MAISON MEDICALE</b>		<b>SARL TAXI SAINTE-FÉRÉOLE</b>	
<b>Médecins</b>		Mme PATRY 06 72 28 18 34	
Docteur Jean-Henri PARAUD	05 55 18 08 63	Le montant de la prise en charge du taxi (2,40€) reste à la charge de l'utilisateur.	
Docteur Claire CAILLONNEAU	05 55 24 04 42		
<b>Infirmières</b>	05 55 85 65 91	<b>Transport à la demande par l'Agglo Tout public</b>	
Mmes THOMAS, NESPOUX, VIEILLEFOND		Pour en bénéficier vous devez appeler la veille du jour du départ avant 14h au 05 55 74 20 13. L'hôtesse vous précisera l'heure du départ en fonction de votre déplacement. Ce service est mis en place les mardis et jeudis après-midi. Le prix du transport est de 2,10€ l'aller-retour.	
<b>Orthoptiste</b>			
Mme Eleonore SALESSE	06 11 90 29 46		
<b>Ostéopathe</b>			
Mme Emmanuelle LACOMBE	06 52 58 16 57		
<b>Podologue</b>			
Mme Caroline DELPY TANTON	05 55 22 17 28		
<b>Psychiatre</b>			
Docteur Antoine EDOU	06 69 74 17 84	<b>SECOURS</b>	
<b>Kinésithérapeutes</b>	05 55 22 15 54	GENDARMERIE DE DONZENAC	05 55 17 70 76
M. Ionut FLOREAT	06 10 33 25 56	SAPEURS POMPIERS	18 ou 112
Mme Oana -Mihaela ROSU		SMUR	15
<b>Pharmacie</b>		POLICE SECOURS	17
Mme Emmanuelle COUDERC	05 55 86 68 72		

## OCTOBRE

- Vendredi 6, Assemblée Générale de l'association Expressions
- Dimanche 15, "Drive Farcidures" organisé par l'Association FHT, La Grande Salle

## NOVEMBRE

- Samedi 11 commémoration de l'armistice de 1918 (105ème anniversaire)
  - Vendredi 17 Collecte de sang, salle du temps libre
  - Vendredi 17 Mission Innovation Corrèze, Espace France Services
- Samedi 18 cérémonie la Besse (80ème anniversaire du massacre du 15/11/1943)
  - Mardi 22, Assemblée Générale La Rose des Vents

## DÉCEMBRE

- Vendredi 1er, marché de l'Avent
- Dimanche 10, repas de Noël de la Rose des Vents
  - Dimanche 17, marché de Noël

## JANVIER

- Dimanche 21, repas offert par la commune aux aînés (65 ans et plus)

Cet agenda est évolutif

À suivre sur le site internet de la mairie [www.sainte-ferreole.fr](http://www.sainte-ferreole.fr), la page officielle Facebook et sur les panneaux lumineux d'information.

